

BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE

CONNAISSANCE DES POLITIQUES SOCIALES – U5

SESSION 2019

Durée : 5 heures

Coefficient : 5

Matériel autorisé

L'usage de tout modèle de calculatrice, avec ou sans mode examen, est autorisé.

Tout autre matériel est interdit.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Le sujet se compose de 10 pages numérotées de 1/10 à 10/10.

BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE		Session 2019
U5 – Connaissance des politiques sociales	Code NCESE5CPS	Page 1/10

Le handicap est avant tout une histoire individuelle qui bouleverse le cours d'une vie, d'une fratrie, d'une famille. [...]

Si nous avons tous salué l'avancée que représente la loi de 2005 pour la citoyenneté et la participation sociale, les parcours des personnes en situation de handicap et de leur famille demeurent complexes, discontinus, et facteurs d'usure sociale pour les personnes en situation de handicap et leurs familles.

L'action du Gouvernement, mon action aura une boussole : partir des besoins individuels des personnes en situation de handicap pour bâtir des solutions collectives et non l'inverse, en décloisonnant et simplifiant. Cela suppose de travailler en concertation avec l'ensemble des acteurs, les collectivités territoriales, la société civile, les personnes en situation de handicap et leurs familles. [...]

Source : Extrait du communiqué de presse de Madame Sophie CLUZEL, Secrétaire d'État auprès du Premier ministre chargée des Personnes handicapées, à l'occasion du 57ème Congrès de l'UNAPEI, juin 2017 - Disponible sur <https://www.handicap.gouv.fr>

QUESTION 1

Analyser les difficultés que peuvent rencontrer les parents d'enfant(s) porteur(s) d'un handicap dans leur vie quotidienne.

Montrer comment les politiques sociales tentent de répondre à ces difficultés.

QUESTION 2

Montrer la nécessité pour l'espace ressources « La Bouffée d'Oxygène » de s'inscrire dans une démarche partenariale.

L'épreuve permettra d'évaluer les compétences suivantes :

C4.1 – Développer des actions en partenariat, en réseau et participer à la dynamique institutionnelle ;

C4.2 – Respecter les logiques institutionnelles et les stratégies organisationnelles.

BARÈME

Question 1 : 10 points

Question 2 : 8 points

Clarté et rigueur de l'expression écrite et de la composition : 2 points

BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE		Session 2019
U5 – Connaissance des politiques sociales	Code NCESE5CPS	Page 2/10

ANNEXES

Annexe 1 – Bénéficiaires de prestations légales au titre de décembre 2017

Sources :

Cnaf – Dser – fichiers Allstrats Fr (données semi-définitives), 31 décembre 2017.

Emilie Chibaudel Kévin Chilin Olivier Girault Anne Legal Émilie Legendre Vincent Reduron Thierry Van Wassenhove, Hausse de 0.9 % du nombre d'allocataires des CAF : plus de bénéficiaires de prime d'activité, moins de la Paje, L'e-ssentiel n° 180 - 2018, publication de la Caisse Nationale d'allocations familiales, Direction des études, de la recherche et des statistiques. Disponible sur : <https://www.caf.fr> (consulté le 10 août 2018).

Annexe 2 – Lorsque la survenue du handicap fragilise l'ensemble de la cellule familiale

Source : Mission nationale accueil loisirs et handicap, Développer l'accès des enfants en situation de handicap aux accueils périscolaires et extrascolaires, mai 2018, p4, Disponible sur : <https://www.mission-nationale.fr> (consulté le 12 août 2018)

Annexe 3 – Le système de l'AEEH est perfectible selon l'IGAS

Source : Diane Roubinowitz, « Le système de l'AEEH est perfectible selon l'IGAS », Actualités Sociales Hebdomadaires, octobre 2017

Disponible sur : <https://www.ash.tm.fr> (consulté le 10 août 2018).

Annexe 4 – Le projet innovant du centre social du Roussillonnais : l'espace ressources « La Bouffée d'Oxygène »

Source : Document réalisé à partir du dossier technique du Pôle ressources petite enfance et handicap Isère Pluriel du centre social du Roussillon, octobre 2018.

BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE		Session 2019
U5 – Connaissance des politiques sociales	Code NCESE5CPS	Page 3/10

Annexe 1 – Bénéficiaires de prestations légales au titre de décembre 2017

Type de prestations légales	France entière		
	Effectifs	Evolution annuelle (en %)	Montants mensuels moyens
Nombre de foyers allocataires	12 667 677	0.9	
Enfance et jeunesse	5 862 910	0.6	564 €
* Allocations familiales (AF)	4 899 687	0.4	207 €
* Complément familial (Cf)	870 070	1.5	202 €
<i>dont Cf majoré</i>	482 568	2.4	232 €
* Allocation de soutien familial (Asf)	759 413	2.3	171 €
<i>dont Asf complémentaire</i>	25 516	86.0	70 €
* Allocation de rentrée scolaire (Ars)	3 004 718	0.2	637 €
* Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (Aeeh)	264 503	6.6	267 €
* Allocation journalière de présence parentale (Alpp)	7 709	21.5	805 €

Source : Cnaf – Dser – fichiers Allstrats Fr (données semi-définitives), 31 décembre 2017. Champ : France entière

[...] La forte augmentation (+ 6,6 % ; + 16 300 familles) du nombre de bénéficiaires de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (Aeeh) continue de s'intensifier entre 2016 et 2017, en raison notamment de la hausse du nombre d'enfants âgés de moins de 20 ans dans l'ensemble de la population française (+ 2 % entre 2006 et 2014), de l'augmentation de la prévalence de certains handicaps et d'une meilleure détection de ces derniers. Parmi les 264 503 foyers bénéficiaires de la prestation, 64 % ne perçoivent que l'allocation de base sans complément (130,51 euros).

*Source : E. Chibaudel, K. Chilin, O. Girault, A. Legal ; E. Legendre, V. Reduron T. Van Wassenhove, **Hausse de 0.9% du nombre d'allocataires des CAF : plus de bénéficiaires de prime d'activité, moins de la Paje**, L'e-ssentiel n° 180 - 2018, publication de la Caisse Nationale d'allocations familiales, Direction des études, de la recherche et des statistiques. Disponible sur <https://www.caf.fr> (consulté le 10 août 2018).*

Annexe 2 – Lorsque la survenue du handicap fragilise l'ensemble de la cellule familiale

[...] Les nombreux témoignages de familles, reçus suite à l'appel lancé par la Mission Nationale dès le mois de novembre 2017, évoquent, de manière unanime, l'état de sidération, les impacts et les bouleversements que la découverte, l'annonce et le diagnostic du handicap provoquent au sein du couple et de l'ensemble de la famille. (...) Mais il est une autre composante à laquelle les parents ne sont pas préparés, c'est la somme des démarches spécifiques, des combats parfois, qu'ils vont devoir mener, pour offrir à leur enfant, le meilleur auquel il a droit pour ses apprentissages, son épanouissement, son bien-être, sa vie sociale, mais aussi pour continuer, eux-mêmes, à mener une

existence la plus ordinaire possible, malgré le handicap de leur enfant : maintenir son emploi¹, disposer de temps pour le reste de la fratrie, partir en vacances en famille...

Très vite, très tôt, les parents vont prendre conscience que tout ce qui est conçu, dans notre pays, en termes de politiques familiales et de soutien à la parentalité, ne leur est pas ou plus ouvert de plein droit, en raison du handicap de leur enfant : l'organisation des modes d'accueil de la petite enfance (crèches, haltes garderies, assistante maternelle...), une scolarisation à temps plein dès 3 ans, l'accès aux services d'accueil périscolaire, l'inscription au centre de loisirs le mercredi et les vacances, l'organisation de temps de garde à domicile (baby sitting), l'accès au club enfant sur les temps de vacances en famille. [...]

*Source : Mission Nationale Accueil Loisirs et Handicap, Développer l'accès des enfants en situation de handicap aux accueils périscolaires et extrascolaires, mai 2018, p4.
Disponible sur : <https://www.mission-nationale.fr> (consulté le 12 août 2018).*

Annexe 3 – Le système de l'AEEH est perfectible selon l'IGAS

Le système de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) est perfectible, selon l'IGAS. Si l'AEEH est une « prestation en plein essor », elle constitue toutefois une « réponse imparfaite aux besoins des familles », affirme une mission de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS). [...]

Selon l'IGAS, la « logique de personnalisation de la réponse au besoin n'est pas aussi aboutie que pourraient l'attendre les usagers » en raison de la complexité de l'AEEH. L'inspection observe, en effet, que l'allocation est « difficile à appréhender pour les familles » (conditions d'attribution, calcul des montants des compléments qui y sont éventuellement associés). Autre constat : l'information et l'accompagnement des familles sont « insuffisants », alors même que la réglementation prévoit des modalités d'information et des possibilités de dialogue avec la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) à toutes les étapes de la procédure. La complexité de l'AEEH est renforcée par celle du paysage des allocations connexes dans lequel elle s'inscrit, ajoute la mission. Cette dernière prend l'exemple de la Prestation de compensation du handicap (PCH) qui, de prime abord, constitue une « alternative intéressante » à l'AEEH et ses compléments, mais qui demeure « limitée » en raison, notamment, des contraintes liées à l'éligibilité. [...]

*Source : Diane Roubinowitz, « le système de l'AEEH est perfectible, selon l'IGAS »,
Actualités Sociales Hebdomadaires, octobre 2017.
Disponible sur : <https://www.ash.tm.fr> (consulté le 10 août 2018).*

¹ 88% de foyers ont vu leur activité professionnelle impactée par le handicap de leur enfant pour au moins l'un des deux parents (selon Opinionway, Grande consultation nationale famille et handicap, juin 2018)

BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE		Session 2019
U5 – Connaissance des politiques sociales	Code NCESE5CPS	Page 5/10

Annexe 4 – Le projet innovant du centre social du Roussillonnais : l'espace ressources « La Bouffée d'Oxygène »

Porteur de l'action : Centre social du Roussillonnais

Le centre social est un espace d'accompagnement de projets des habitants dans les domaines de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et des adultes.

Il est géré par une association qui a pour vocation d'assurer les missions suivantes :

- Animer, gérer et coordonner l'action du centre social ;
- Promouvoir la participation effective des habitants ;
- Promouvoir la vie associative, sociale et culturelle sur le territoire ;
- Prendre en compte les besoins sociaux, socio-éducatifs et socio-culturels des habitants ;
- Gérer le fonctionnement des locaux du centre social du Roussillonnais.

Le projet et son territoire

L'espace ressources « La bouffée d'Oxygène » s'inscrit dans le « Pôle ressources petite enfance et handicap Isère Pluriel » du centre social. Il a pour finalité de proposer aux familles d'enfants en situation de handicap et/ou de maladies chroniques, de tous âges, un lieu ressources : il s'agit de favoriser les rencontres, l'écoute, l'information, l'orientation et l'accès aux droits, promouvoir le droit au répit et prévenir l'isolement.

Il est développé sur un des bassins de vie du département de l'Isère où deux communautés de communes se sont regroupées : la communauté de vie du Pays Roussillonnais et celle du Territoire de Beaurepaire. Ce territoire se caractérise par une population de 67 000 habitants sur 37 communes.

Les chiffres 2017 de la CAF comptabilisent 191 enfants bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé sur les communes du Pays Roussillonnais.

Public

Le projet s'adresse aux parents ou grands-parents d'enfants de tous âges :

- En situation de handicap diagnostiqué ou pas ;
- Avec des troubles d'apprentissage / compréhension / comportement ;
- Atteints de maladies chroniques.

Contexte et origine du projet

Le constat de départ a été l'augmentation des demandes d'accueil d'enfants en situation d'autisme, en cours ou non de diagnostic avec un désarroi des familles sur la question du diagnostic, les difficultés administratives et le peu de choix d'accompagnement pour leur(s) enfant(s).

La halte-garderie du centre social et d'autres structures du territoire telles que les centres de loisirs qui accueillent régulièrement des enfants en situation de handicap touchent de près les questions d'accompagnement des familles autour du repérage de difficultés quand ils sont accueillis avant un diagnostic. Les difficultés d'acceptation de la différence, du regard des autres, du besoin de répit,

BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE		Session 2019
U5 – Connaissance des politiques sociales	Code NCESE5CPS	Page 6/10

de repli sur soi sont prégnantes. Les problématiques d'intégration dans les différents lieux de vie de l'enfant sont au cœur des préoccupations des familles.

De plus, malgré la présence de structures d'accueil du jeune enfant, l'accueil de l'enfant en situation de handicap et de sa famille se révèle parfois complexe et ne va pas de soi. Il faut en effet vaincre les appréhensions et représentations des parents et des professionnels.

Un diagnostic de territoire a ensuite été construit et complété par des observations des professionnels des structures médico-sociales et des retours des parents. Il a permis d'identifier les besoins des familles. Leurs résultats ont été confirmés par une enquête de l'Observatoire de la vie familiale de l'Isère menée en 2016 (initiative co-pilotée par le Département, la Caf et l'Union départementale des associations familiales de l'Isère (UDAF 38)), auprès de 1165 familles Iséroises d'enfants en situation de handicap ou d'enfants atteints de maladie chronique. Elle fait apparaître différents besoins et questionnements des familles à savoir, leur volonté de trouver des pistes de solution pour être mieux informées, sortir de l'isolement, co-construire avec les professionnels en lien avec l'enfant.

L'initiative du projet lancée, des temps de réflexion et de co-construction avec des parents du projet ont eu lieu. Le centre social a assuré la préparation et l'animation des réunions avec une démarche participative ainsi que des retours avec des comptes rendus. Différents acteurs prenant part au projet ont été ainsi réunis comme des parents mais aussi des structures du territoire (*RAM (Relais d'assistants maternels)*, *ALSH (Accueil de loisirs sans hébergement)*, *LAEP (Lieu d'accueil et d'écoute pour les parents)*, *Ludothèque*, *association Rhodia Loisirs Handicap ...*), des structures du champ du handicap (*SESSAD, IME ...*), la PMI, la référente du PRE (Programme de Réussite éducative), ADF 38 (Association d'Aide aux Familles de l'Isère), la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais. Ces temps de travail collectif ont permis :

- de valider et d'organiser un étayage du diagnostic qui s'est fait en dehors des rencontres, à partir d'entretiens auprès des professionnels (puéricultrices, médiatrice santé, enseignants de classe ULIS) et de parents dont les enfants autistes sont en liste d'attente au SESSAD Outre bleu de Roussillon ;
- de préciser la finalité et le public visé ;
- d'identifier 4 axes du projet (objectifs généraux) déclinés en objectifs opérationnels (objectifs de terrain) ;
- de définir les modalités du plan d'action en affinant les méthodes d'intervention (choix d'un binôme parent/professionnel), les procédures, les outils, les moyens de mise en œuvre et les méthodes d'évaluation.

Objectifs :

<i>Objectifs généraux</i>	<i>Objectifs opérationnels</i>
Sortir de l'isolement	<ul style="list-style-type: none">- Encourager les parents à sortir de chez eux.- Favoriser la rencontre entre parents.
Trouver une écoute	<ul style="list-style-type: none">- Permettre aux parents de reprendre confiance en eux en leur compétence de parents, en l'avenir.- Favoriser l'écoute bienveillante et respectueuse.
Trouver un lieu de répit	<ul style="list-style-type: none">- Permettre de « lâcher les soupapes ».- Proposer un lieu neutre.- Permettre une ouverture sur l'extérieur.- Permettre aux parents de prendre du temps pour eux.- Construire un réseau de solidarité et d'entraide.
Trouver un espace d'informations, de conseils et d'orientation	<ul style="list-style-type: none">- Proposer des informations et un soutien administratif aux parents.- Centraliser les informations.- Créer un véritable lieu ressources, des informations.- Soutenir le public avec des problèmes d'illettrisme et de langue.- Permettre aux familles d'avoir accès à leurs droits (droit commun).- Rendre les acteurs et partenaires ressources plus visibles.

Le fonctionnement

L'espace ressources « La Bouffée d'Oxygène » est ouvert de manière hebdomadaire tous les lundis matin hors vacances scolaires.

Il est animé par un binôme parent/professionnel et offre la possibilité de garde d'enfant assurée par une animatrice et une technicienne de l'intervention sociale et familiale, pour les parents sans solutions. Il s'agit de proposer un espace convivial qui permet aux parents de rompre l'isolement, de sortir de chez eux, et de rencontrer d'autres parents et des professionnels à leur écoute.

Les accueillants constituent une équipe pluridisciplinaire composée de professionnels mis à disposition par différentes structures d'accueil des jeunes enfants et médico-sociales du territoire (un médecin, une psychologue libérale) et de parents bénévoles, adhérents du centre social. 4 bénévoles et 4 professionnels assurent un roulement sur les séances d'animation de l'espace ressources. Des temps de supervision sont mis en place avec des réunions de coordination.

Lors des animations, les compétences des parents sont valorisées et l'expression est favorisée par les accueillants formés à l'écoute.

Un réseau de solidarité et d'entraide se met en place avec des bénévoles identifiés à travers les différentes associations et partenaires du territoire pour répondre aux besoins collectés lors des

animations collectives de l'espace ressources. Il propose également des actions de sensibilisation au handicap ainsi que des temps de répit aux parents.

Moyens

Moyens humains :

L'action est pilotée par la coordinatrice du Pôle ressources petite enfance handicap Isère Pluriel du centre social et mise à disposition par la CAF de l'Isère.

Différents professionnels du centre social sont impliqués :

- Une éducatrice de jeunes enfants (EJE) et une auxiliaire puéricultrice du centre social déjà impliquées sur le pôle ressources assurent la mission de coordination de l'espace ressources parents en binôme.
- Une conseillère en économie sociale familiale (CESF) du centre social, connaissant le territoire et ayant l'habitude de gérer des bénévoles au sein du centre social, prend en charge l'animation du réseau d'entraide et de solidarité.
- Une animatrice petite enfance du centre social à temps partiel qui accompagne déjà des enfants en situation de handicap ou de maladie ou avec des problématiques de comportement.

Moyens matériels :

Le centre social bénéficie de locaux récemment rénovés, deux salles adjacentes très accueillantes. C'est un lieu accessible de plain-pied, apaisant et serein. Un espace aménagé est prévu pour l'accueil des parents et un autre pour l'accueil des enfants.

Partenaires

Différents interlocuteurs institutionnels sont impliqués et impulsent ainsi une réelle dynamique favorisant la mise en œuvre du projet de création de l'espace ressources.

Tout d'abord, la Communauté de communes du Pays Roussillonnais, premier partenaire financier du centre social et, se rajoute depuis la fusion, la Communauté de communes du Pays Beaurepaire. La CAF de l'Isère, suite à la signature d'une convention de gestion et du contrat enfance jeunesse, est également un partenaire du centre social et donc participe à ce projet. Elle met également à disposition les locaux du centre social dont elle est propriétaire et du personnel (la coordinatrice du Pôle ressources petite enfance et handicap Isère Pluriel et la CESF).

Le département de l'Isère est aussi un partenaire financier du centre social.

La Fondation de France Centre Est dans le cadre de son appel à projet « Tissages d'initiatives » apporte une subvention au projet de l'espace ressources.

D'autres partenaires de terrain contribuent à la mise en œuvre des séances d'animations de l'espace ressources comme l'ADF 38 qui est une association de services à la personne permettant l'intervention d'une TISF pour garder les enfants. Des professionnels de la PMI, une référente du PRE (Programme de Réussite Educative) sont également impliqués.

BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE		Session 2019
U5 – Connaissance des politiques sociales	Code NCESE5CPS	Page 9/10

Informations complémentaires

L'espace ressources « La Bouffée d'Oxygène » fait preuve d'innovation sociale dans la mesure où aucun dispositif semblable n'existe sur le territoire et qu'il implique les parents dès sa phase de construction, de diagnostic mais également dans sa mise en œuvre.

Il répond aux attentes et aux orientations de la nouvelle COG (Convention d'Objectifs et de Gestion 2018-2022) de la CNAF sur la parentalité et le handicap.

D'autre part, le projet s'inscrit dans le cadre de mutations territoriales avec la fusion des deux communautés de communes : Communauté de Communes du Pays Roussillonnais (CCPR) et Communauté de Communes du Territoire de Beaurepaire (CCTB). De nouvelles compétences sont développées pour répondre aux besoins de la population. La CCPR a déjà pris la compétence du handicap alors que ce n'était pas un champ obligatoire et finance déjà le Pôle ressources petite enfance handicap Isère Pluriel. Des élus portent ce projet et souhaitent faire progresser cette forme d'engagement même dans un contexte contraint de financement.

Source : Document réalisé à partir du dossier technique du Pôle ressources petite enfance et handicap Isère Pluriel du centre social du Roussillon, octobre 2018.

BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE		Session 2019
U5 – Connaissance des politiques sociales	Code NCESE5CPS	Page 10/10